

└ CFVU DU 13.05.2022 ┐

PARTIE – AVIS

16/ CONVENTIONS

- 16.00 - Tableau récapitulatif des conventions
- 16.01 – ICLY_LEA
- 16.02 – CONVENTION_DEMHIL_Lycée J_Perrin
- 16.03 – Convention Lyon 2-ENS, agrégation espagnol 2022
- 16.04 – LP PCG
- 16.05 – CFMI_Stagiaire_Le Chambon Feugerolles
- 16.06 – PRIVE Convention régionale CPGE_Les Chartreux_Académie de LYON
- 16.07 – PRIVE Convention régionale CPGE_Minimes_Académie de LYON
- 16.08 – PRIVE Convention régionale CPGE_Saint Marc_Académie de LYON
- 16.09 – PRIVE Convention régionale CPGE_Sainte Marie_Académie de LYON
- 16.10 - PUBLIC Convention régionale CPGE_Ampere_Académie de LYON
- 16.11 - PUBLIC Convention régionale CPGE_Claude Fauriel_Académie de LYON
- 16.12 - PUBLIC Convention régionale CPGE_du Parc_Académie de LYON
- 16.13 - PUBLIC Convention régionale CPGE_Edgar Quinet_Académie de LYON
- 16.14 - PUBLIC Convention régionale CPGE_Edouard Herriot_Académie de LYON
- 16.15 - PUBLIC Convention régionale CPGE_La Martiniere Duchere_Académie de LYON
- 16.16 - PUBLIC Convention régionale CPGE_Saint Just_Académie de LYON
- 16.17 - LP NAVIL

Direction de la formation

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 35 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

CONVENTIONS / CFVU DU 13 mai 2022

DIPLÔME	Conseil UFR / PARTENAIRE	TITRE	OBJET / Description	Renouvellement Avenant Création
1/ L3 Licence de Langues Etrangères Appliquées (LEA)	UFR : Langues Présentation : Julie MAKRI MOREL (UFR Langues) Partenaires : ICLY	CONVENTION SPECIFIQUE	Dans le cadre du partenariat entre l'Université et l'ICLY, la présente convention a pour objet de formaliser la gestion de la formation en troisième année de Licence <i>Langues Etrangères Appliquées (LEA)</i> .	Renouvellement
2/ Master MEEF Espagnol	UFR : Langues Présentation : Arnaud de ROCHEGONDE (Direction de la formation) Partenaires : Lycée Jean PERRIN	CONVENTION DE PARTENARIAT	En fonction des besoins, l'Université met à disposition les compétences de ses enseignants-chercheurs titulaires, pour intervenir dans des classes du lycée, sous forme de conférences ou de cours. En échange, le lycée met à disposition de l'Université, les compétences pédagogiques des collègues titulaires de l'équipe d'Espagnol, en un nombre d'heures équivalent à l'intervention du/des enseignants-chercheurs, afin d'intervenir au sein des enseignements de didactique du MEEF Espagnol.	Renouvellement

3/ Agrégation Espagnol 2022"	UFR : Langues Présentation : Arnaud de ROCHEGONDE (Direction de la formation) Partenaires : ENS de Lyon	CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE À LA PRÉPARATION À L'AGRÉGATION D'ESPAGNOL (SESSION 2022)	L'Université et l'ENS de Lyon conviennent de coopérer pour organiser une préparation à la session 2022 de l'agrégation d'espagnol et s'associent pour assurer les enseignements suivants précisé dans la convention.	Renouvellement
4/ LP PCG (ex VGTPTG)	UFR : TT Présentation : Arnaud de ROCHEGONDE (Direction de la formation) Partenaires : GRETA CFA HRA (ex CFA François Rabelais)	Avenant 2021-2022 à la « Convention de partenariat régissant les relations entre l'Université Lumière Lyon 2, et le GRETA-CFA Hôtellerie-Restaurant-Alimentation (HRA) pour la Licence Professionnelle Produits des circuits Courts et Gastronomie	Avenant portant la modification du calendrier de formation pour l'année 2021/2022 ainsi que les modalités financières.	Avenant
5/ Stages 2 ^{ème} année de DU au sein de collectivités locales	UFR : LESLA / CFMI Présentation : Arnaud de ROCHEGONDE (Direction de la formation) Partenaires : Le Chambon Feugerolles	Convention de partenariat pédagogique entre une collectivité locale et l'Université Lyon	La collectivité accueille pendant une année universitaire un étudiant de 2^{ème} année du CFMI de l'Université Lyon 2 selon un calendrier défini afin de promouvoir l'éducation artistique en milieu scolaire.	Renouvellement

6/ CPGE	Présentation : Arnaud de ROCHEGONDE (Direction de la formation) Partenaires : Région académique Auvergne-Rhône-Alpes Lycée Les Chartreux	CONVENTION DE PARTENARIAT REGION ACADEMIQUE ACADEMIE DE LYON	L'EPCSCP et le lycée contribue ensemble à la fluidification et à la sécurisation des parcours des étudiants de CPGE en leur proposant des passerelles pour une réorientation ou une poursuite d'études dans l'EPCSCP. Le présent accord a pour objet : - De fixer pour les étudiants de CPGE de 1 ^{ère} année et 2 ^{ème} année (primants et redoublants) du lycée les modalités d'inscription, de validation, d'admission et de réorientation dans certaines licences/formations de l'EPCSCP, - De fixer les modalités de coopération entre l'EPCSCP et le lycée, dans le but de rapprocher les domaines pédagogiques et de la recherche. Ce rapprochement peut également porter sur tous les domaines d'activité ou d'enseignement concernés de chaque partenaire (pédagogie, vie étudiante, centre de documentation, locaux, plateforme technologique...). Toute action propre à ce partenariat fera l'objet d'annexes spécifiques à la présente convention.	Renouvellement
7/ CPGE	Partenaires : Région académique Auvergne-Rhône-Alpes Lycée Notre-Dame de Minimes			
8/ CPGE	Partenaires : Région académique Auvergne-Rhône-Alpes Lycée Saint-Marc			
9/ CPGE	Partenaires : Région académique Auvergne-Rhône-Alpes Lycée Sainte-Marie			
10/ CPGE	Partenaires : Région académique Auvergne-Rhône-Alpes Lycée Ampère			

11/ CPGE	Partenaires : Région académique Auvergne-Rhône-Alpes Lycée Claude Fauriel	CONVENTION DE PARTENARIAT REGION ACADEMIQUE ACADEMIE DE LYON	L'EPCSCP et le lycée contribue ensemble à la fluidification et à la sécurisation des parcours des étudiants de CPGE en leur proposant des passerelles pour une réorientation ou une poursuite d'études dans l'EPCSCP. Le présent accord a pour objet : - De fixer pour les étudiants de CPGE de 1^{ère} année et 2^{ème} année (primants et redoublants) du lycée les modalités d'inscription, de validation, d'admission et de réorientation dans certaines licences/formations de l'EPCSCP, - De fixer les modalités de coopération entre l'EPCSCP et le lycée, dans le but de rapprocher les domaines pédagogiques et de la recherche. Ce rapprochement peut également porter sur tous les domaines d'activité ou d'enseignement concernés de chaque partenaire (pédagogie, vie étudiante, centre de documentation, locaux, plateforme technologique...). Toute action propre à ce partenariat fera l'objet d'annexes spécifiques à la présente convention.	Renouvellement
12/ CPGE	Partenaires : Région académique Auvergne-Rhône-Alpes Lycée du Parc			
13/ CPGE	Partenaires : Région académique Auvergne-Rhône-Alpes Lycée Edgar Quinet			
14/ CPGE	Partenaires : Région académique Auvergne-Rhône-Alpes Lycée Edouard Herriot			
15/ CPGE	Partenaires : Région académique Auvergne-Rhône-Alpes Lycée La Martinière Duchère			
16/ CPGE	Partenaires : Région académique Auvergne-Rhône-Alpes Lycée Saint-Just			

17/ LP NAVIL	UFR : TT Présentation : Arnaud de ROCHEGONDE (Direction de la formation) Partenaires : EPLEFPA de Vienne-Seyssuel EPLEFPA de Dardilly	Avenant 2021-2022 à la « Convention de partenariat régissant les relations entre l'Université Lumière Lyon 2, et l'EPLEFPA de VIENNE-SEYSSUEL et l'EPLEFPA de DARDILLY pour la Licence Professionnelle mention Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement Parcours "Nature en ville"»	Avenant portant la modification du calendrier de formation pour l'année 2021/2022 ainsi que les modalités financières.	Avenant
--------------	--	---	---	----------------